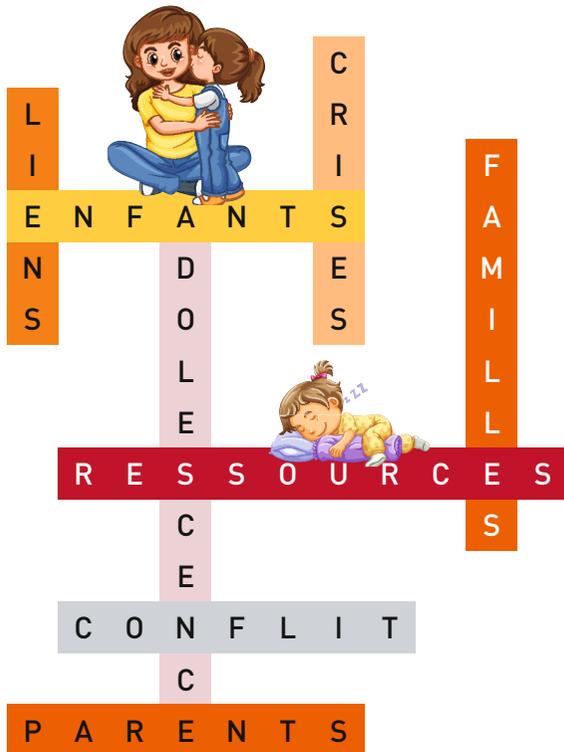


« QUESTIONS DE »



Lieux d'intervention ERSP

27 rue Victor Hugo
71200 LE CREUSOT

Ouverture du mercredi au samedi :
De 9h à 18h30

Présence délocalisée sur rendez-vous :

Maison des Parents

70 avenue de la République
71200 LE CREUSOT

Maison de la Parentalité

83 rue de Chalon
71300 MONTCEAU-LES-MINES

ESPACE Simone Veil

21 rue du 11 novembre
71400 AUTUN

ESPACE RESSOURCES POUR LE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

- Droit de visite
- Soutien à la Parentalité
- Médiation familiale

création & impression bezin haller



1 contact
unique

Rendez-vous

03 85 78 68 15



Mon enfant
entre à la crèche.
*Comment gérer
la séparation ?*

La pension
alimentaire n'a pas été
valorisée depuis 3 ans.
Mon ex-conjoint
refuse d'aborder
la question.

Ils me
demandent
pourquoi
nous vivons
chez mamie.
*Comment leur
expliquer ?*

Nous sommes
en conflit avec
mon ex-compagnon.
*Comment pouvez-vous
nous garantir
une reprise de lien
avec mes enfants ?*

Entre parents,
comment nous
mettre d'accord
sur les règles de vie
à imposer à notre
adolescent ?

Mon fils ne veut
plus me voir depuis
qu'il vit avec son père
et sa compagne.
*Comment renouer
le dialogue ?*

Fâchés
avec nos enfants,
ces derniers
nous empêchent de voir
nos petits-enfants.

*Comment
sortir du conflit ?*



L'ERSP VOUS PROPOSE :

EN LIBRE ADHÉSION :

- **LE DROIT DE VISITE** à la demande des parents pour se rencontrer autrement.
- **LE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ** pour répondre aux questions et aider les parents à mobiliser leurs compétences et ressources au profit de leur rôle de parents.
- **LA MEDIATION FAMILIALE** pour être écouté, échanger et trouver des compromis pour apaiser les conflits et maintenir les liens familiaux.

Selon vos besoins et vos attentes, vous pouvez accéder à plusieurs prestations.

L'ERSP EXERCE AUSSI SA MISSION SUR DÉCISION D'UN MAGISTRAT :

Il s'agit du **droit de visite** et de **médiation familiale** ordonnés par le **Juge aux Affaires Familiales** ou le **Juge des Enfants**.

L'ERSP C'EST :

UNE SECRÉTAIRE, UN PSYCHOLOGUE, DES ÉDUCATRICES SPÉCIALISÉES, DES MÉDIATRICES FAMILIALES POUR :

- Un accueil gratuit et confidentiel.
- Un lieu d'écoute et de soutien.
- Une information de vos droits et devoirs de parents, grands-parents...
- Un accompagnement personnalisé.
- Des entretiens individuels et/ou familiaux.
- Des temps d'information collective et d'échanges sur la vie de parent.

L'ERSP C'EST ÉGALEMENT :

Un **atelier parentalité** au bénéfice des enfants d'un parent incarcéré au **Centre Pénitentiaire de Varennes-le-Grand**.